

Formalités TVA

RÉF | 8762

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

Apprendre à remplir sa déclaration TVA en trois heures.

Programme

- Se familiariser aux formalités administratives liées à la TVA :

- Quelles sont les dates principales d'échéance?, quelles sont les formulaires à renvoyer?,
- Comment remplir une déclaration TVA?,
- Que se passe-t-il si vous travaillez avec l'étranger?,
- Quelles mentions indiquer sur ses factures?

Certification(s) visée(s)

Éventuellement attestation de participation de l'organisme

Type de formation

[Institutionnel](#)

ORGANISATION

Durée

3 heures

Horaire

en journée

vendredi 27/10/23 de 9h30 à 12h30 au Cityfab3, Rue des Vétérinaires 42, 1070 Anderlecht

ou

mardi 30/01/24 de 9h30 à 12h30 à l'efp, Rue de Stalle 292, 1180 Uccle

ou

vendredi 31/05/24 de 13h30 à 16h30 à l'efp, Rue de Stalle 292, 1180 Uccle

Coût

€29,00 - Coût réduit : €19,00 -

CONDITION D'ADMISSION

**Prérequis
administratifs**

Pas de condition d'admission pour cette formation

Remarques

Vous désirez davantage d'informations concernant les formations "Passeport réussite"?
Consultez le site web (www.passeportreussite.be).

EN PRATIQUE

**Pour s'informer et
postuler**

Inscrivez-vous en ligne sur [le site de l'organisme](#)

**Pour s'informer
uniquement**

Consultez [la formation](#) en ligne

Organisme**efp - Passeport réussite**

Rue de Stalle 292b
1180 Uccle
Tél: efp 0800 85 210
<http://www.efp-bxl.be>